



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

chantiers STX

Question au Gouvernement n° 64

Texte de la question

CHANTIERS STX

M. le président. La parole est à Mme Audrey Dufeu Schubert, pour le groupe La République en marche.

Mme Audrey Dufeu Schubert. Ma question s'adresse au ministre de l'économie, M. Bruno Le Maire.

Les chantiers navals de Saint-Nazaire, acteur mondial de la construction maritime, conçoivent et construisent des paquebots et des navires militaires d'exception comme l'*Harmony of the seas*, le Queen-Mary 2 ou les deux Mistral.

Ces chantiers s'inscrivent dans notre histoire. Ils s'inscrivent dans notre culture industrielle locale et nationale. Je suis née à Saint-Nazaire, j'y ai grandi et je suis honorée d'être la députée de la circonscription qui abrite ce savoir-faire unique au monde.

M. Christian Jacob. Non, vous êtes députée de la Nation !

Mme Audrey Dufeu Schubert. Je sais combien les Nazairiens sont fiers de leurs bateaux.

Les Français sont attachés à l'excellence de ce bassin industriel. Les Européens connaissent aussi la capacité des chantiers navals de Saint-Nazaire, parce que cette pépite de la construction navale réalise des prouesses technologiques. C'est un vivier d'innovations, notamment dans l'offshore avec la création d'une filière industrielle tournée vers la transition énergétique.

STX, c'est 2 600 salariés et plus de 5 000 personnes employées en sous-traitance, qu'il faut aussi rassurer. L'État a fait valoir son droit de préemption sur la vente de STX. Je salue, comme la majorité de nos concitoyens, cette décision courageuse et responsable.

L'enjeu est de taille : préserver les emplois, veiller aux intérêts stratégiques de la France, maintenir les équilibres avec de futurs repreneurs et nous assurer que notre maîtrise technologique restera bien nationale.

Monsieur le ministre, pourriez-vous préciser la ligne rouge qui ne devra pas être franchie dans le cadre de la négociation en cours ? Aux côtés de nos amis italiens, seriez-vous favorable à l'entrée au capital de partenaires locaux adossés, le cas échéant, à un actionariat salarié, voire citoyen ? Enfin, comment souhaitez-vous renforcer la coopération militaire navale franco-italienne et plus largement européenne, par le biais des chantiers de Saint-Nazaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM ainsi que sur quelques bancs des groupes MODEM et LC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Madame la députée, la semaine dernière, avec le Président de la République, avec le Premier ministre, nous avons pris la décision d'exercer le droit de préemption de l'État sur les chantiers de Saint-Nazaire et sur la société STX France.

M. Christian Hutin et M. Jean Lassalle . Très bien !

M. Bruno Le Maire, ministre. Nous l'avons fait pour préserver les intérêts stratégiques de la nation française, pour préserver notre savoir-faire, pour préserver les emplois sur les chantiers de Saint-Nazaire. Cette décision, nous la revendiquons et nous l'assumons. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Maintenant, notre objectif est de construire un parc d'actionnaires qui garantisse l'activité des chantiers sur le long terme, qui garantisse l'emploi et qui garantisse, comme vous l'avez dit, un savoir-faire exceptionnel, unique en Europe, à Saint-Nazaire.

Pour cela, nous allons réfléchir à un nouveau pacte d'actionnaires. J'ai eu l'occasion d'en discuter hier avec nos amis italiens à Rome, en leur redisant que la société Fincantieri était la bienvenue dans le cadre d'un pacte équilibré sur les chantiers de Saint-Nazaire.

Et les salariés ? Bien sûr qu'ils sont les bienvenus dans ce pacte d'actionnaires, parce que si Saint-Nazaire est puissante, c'est d'abord grâce à leur savoir-faire et à leurs talents. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC ainsi que sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

Nous voulons ensuite – c'est notre objectif stratégique avec le Président de la République et le Premier ministre – bâtir un grand champion industriel naval européen dans le domaine civil et, avec la ministre des armées qui y travaille depuis plusieurs mois, dans le domaine militaire avec nos amis italiens.

M. Sébastien Jumel. Qu'en est-il de DCNS à Cherbourg ?

M. Bruno Le Maire, ministre . C'est bien cela, l'objectif : dans un monde de plus en plus compétitif, où la construction navale demande de plus en plus de savoir-faire, de compétitivité, nous voulons avec nos amis italiens bâtir dans le domaine naval l'équivalent d'Airbus dans l'aéronautique, pour que nous ayons le plus grand champion mondial de la construction navale civile et militaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Audrey Dufeu](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 64

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 août 2017](#)